

# Joigny infos



*Rendez-vous*

**Le festival de diaporamas de l'atelier photo de l'ACEJ**

## Recensement de la population

# 10676

C'est le chiffre de la population totale de Joigny au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (source Insee).

Depuis le 17 janvier, Danielle Wessner et Jean-Bastien Robinet procèdent au recensement 2013. Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire. Merci de leur réserver le meilleur accueil si votre logement fait partie des 8 % concernés.



## Adresses et numéros utiles

### Mairie

3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex  
Ouvverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi), le samedi de 8h à 12h pour le service population  
<http://www.ville-joigny.fr> - [mairie@ville-joigny.fr](mailto:mairie@ville-joigny.fr)  
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01  
N° d'astreinte 06 08 95 67 08 en cas d'urgence

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

### Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi  
Tél. fax 03 86 62 09 38  
[police.municipale@ville-joigny.fr](mailto:police.municipale@ville-joigny.fr)  
[pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr](mailto:pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr)

### Déchèterie

Route de Chamvres - tél. 03 86 62 24 16  
Horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
- du lundi au vendredi de 14h à 17h  
- le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

### Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

## Révision générale du PLU - permanences

Les élus tiendront une permanence à la mairie (bureau des adjoints) le samedi 2 février de 10h à 12h et le mardi 5 février de 18h à 20h.

## Coupages de courant pour travaux

ERDF nous informe que, pour réaliser des travaux sur le réseau, des coupures d'électricité interviendront :

- mercredi 6 février entre 9h et 14h avenue de la Forêt d'Othe (au n° 45), rue Marcel Aymé (aux n° 9 à 23 et 24 à 26)
- jeudi 7 février entre 14h et 17h30 rues de Chauffour et du Calvaire, allée de la Garenne (aux n° 1 à 9 et 2 à 12) et rue du Luxembourg (aux n° 48, 50, 50B, 99B, 61B, 49 à 63, 52 à 54, 81 à 101).

## Programme "habiter mieux"

Vous souhaitez effectuer des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre habitation. Des aides existent. Sous certaines conditions, les propriétaires occupants peuvent bénéficier de subventions allant jusqu'à 35 % du montant HT des travaux, majorés de l'aide de solidarité écologique. Le PACT, premier réseau associatif national au service de l'habitat, est partenaire de ce programme et intervient pour effectuer l'ingénierie sociale, technique et financière afin de vous accompagner.

Pour tous renseignements :

Pact 89 - 16 boulevard de la Marne - 89000 Auxerre  
Tél. 03 86 18 91 38

## Permanences - mairie - quai du 1<sup>er</sup> Dragons Conciliateur de justice

Judi 7 février (10h - 12h)  
Mercredi 20 février (9h - 12h)

## Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois de février

le 4 : pharmacie Simonot - Centre cial de La Madeleine  
le 11 : pharmacie Leblanc - 64 rue Jacques d'Auxerre  
le 18 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert  
le 25 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta

## Adil 89

Samedi 9 février de 10h à 12h

## ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Judi 28 février de 9h30 à 12h  
Permanences à la gendarmerie - 10 rue du Maillet d'Or.

Responsable de la publication : Bernard Moraine  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2013 - ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon imprimeur Sens - Visuels : ville de Joigny, Emmanuel Robert-Espalieu, atelier photo de l'ACEJ, Odile portraitiste, Gérard Pol, Yonne républicaine, Antoine Linguinou, musée départemental de Flandre, USJ plongée, USJ football, C3V-maison citoyenne - Graphisme & illustrations : 2m-at-work.com



## Des passions à vivre

En ce début d'année, je souhaite, ici, saluer le travail des référents de quartiers, animé par Yann Chandivert, adjoint à la démocratie de proximité.

Grâce à eux, des initiatives et des projets fleurissent dans tous les quartiers de la ville, dans le but d'améliorer le quotidien des habitants. Ces référents apportent aussi une large contribution dans les débats et les échanges dans le cadre de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU).

Le dialogue avec la population est l'un des axes de notre politique. C'est pourquoi je vous invite à venir nombreux à la réunion publique qui aura lieu le mercredi 13 février prochain. Autour d'Yves Genty, adjoint en charge de l'urbanisme, nous évoquerons les projets d'aménagements et de développement durable (PADD).

L'Abbé André Merlange fut l'une des figures marquantes de notre ville pendant des décennies et peut-être, comme moi, vous avez eu la chance de le connaître.

Pour ce prêtre, restaurateur d'œuvres d'art autodidacte, infatigable chercheur, à qui nous devons d'importantes découvertes dans la

vallée de l'Yonne, sur une période allant du néolithique au Moyen-Age, sa ville devait bien un hommage. Cela sera fait à la maison du Bailli dès le 16 février.

Entre les grands projets d'urbanisme des 15 à 20 années à venir et la découverte du mode de vie des occupants de nos territoires dans des temps immémoriaux, il y a toujours des passions qui se vivent dans notre belle cité.

Votre dévoué maire.

Bernard MORAINÉ

En couverture : Escalier et phare d'Eckmül (Crédit photo Henriette et Jean-François Bercot)  
Image à découvrir lors du festival de diaporamas de l'atelier photo de l'ACEJ (voir page 16)

# Noël à Joigny



**1 - Vélos aquatiques** : La nouvelle activité proposée, à l'essai, en décembre dernier à la piscine a ravi les nageurs. A l'occasion du Téléthon, la section plongée de l'USJ a également testé ces engins et réalisé trente-deux baptêmes de plongée.

**2 - L'orchestre de chambre de l'école d'Isalmi** (Finlande) a séduit les élèves de l'école de Saint-Exupéry, plongés dans les paysages de la musique de Sibélius.

**3 - 1 575 colis de Noël** ont été distribués, par les élus, aux Joviniens âgés de 70 ans et plus et aux pensionnaires des maisons de retraite : un moment de partage et de convivialité très apprécié par nos aînés.

**4, 5 - Les cérémonies des vœux** du maire et du président de la CCJ aux personnalités et aux agents communaux et intercommunaux se sont tenues dans les salons de l'hôtel de ville respectivement les 10 et 11 janvier. Plusieurs agents ont été décorés de la médaille d'or pour 35 ans de services (Catherine Fontaine et Philippe Castanié), de vermeil pour 30 ans de services (Guy Bailly et Sylvette Loiseleur) et d'argent pour 25 ans de services (Bernadette Alves, Nadia Hammouch et Céline Pino). Quatre départs à la retraite ont été fêtés : Daniel Godard, Josette Grodet, Marise Juvigny et Joseph Veyrière.

**6 - Transmission vigneronne** : Dimanche 13 janvier, Joigny a accueilli la flamme et les vignerons de St-Bris. La Saint-Vincent du Grand Auxerrois ayant lieu à Joigny en 2015, Bernard Moraine et les vignerons joviniens ont reçu, dimanche 20 à St Bris, la statue du Saint.



## Noël à Joigny

Durant toute une semaine, du 15 au 22 décembre, Joigny a chanté Noël avec des concerts organisés, chaque soir, dans les églises Saint-Vincent de Paul, Saint-Jean et Saint-Thibault.

Le marché de Noël, qui en était à sa dixième édition, a attiré de nombreux visiteurs durant le week-end des 15 et 16 décembre avec son lot d'animations : feu d'artifice, mécanophone, fanfare Elan Brass Band, calèche de Saint-Aubin, spectacle "L'arbre à histoires" et bien sûr le Père Noël.

# Environnement

## Vous aimez les animaux...



**V**ous aimez les animaux. Même s'ils sont errants, ne les nourrissez pas !

Qu'il s'agisse de pigeons, de chats sans maître... leur nourrissage a des conséquences néfastes sur :

- leur comportement. Il favorise leur concentration dans un quartier, leur reproduction et leur surpopulation et les rend dépendants de l'homme ;
- leur état sanitaire. Leurs déjections s'accumulent et entraînent des maladies infectieuses et parasitaires ;
- les biens publics ou privés sont souillés et dégradés par les déjections.

L'article 120 du règlement sanitaire départemental stipule très précisément "qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction



*est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs".*

Merci de respecter ces règles, vous agirez pour le bien-être des animaux et contribuerez à maintenir notre ville propre. ■

Sophie Krantz  
Adjointe au maire déléguée à l'environnement

## Entretien des réseaux d'assainissement

### Attention aux remontées d'eau

**L**a ville procède régulièrement au nettoyage de ses réseaux d'assainissement via une entreprise spécialisée. Depuis le 12 novembre 2012, la société Bonnefoy est chargée de ce travail.

Lors des opérations de curage, plusieurs facteurs concomitants (encrassement des réseaux, faible pente, mauvaise aération des chutes des WC...) peuvent entraîner des remontées d'eau ou un siphonage des installations intérieures (notamment des toilettes).

Si malheureusement vous êtes victime de ce genre d'incident, merci de prévenir les services techniques au 03 86 92 48 04 ; la société Bonnefoy ou les services municipaux se chargeront du nettoyage et de la désinfection des lieux.

Pour limiter les effets indésirables, pensez à refermer l'abattant de vos toilettes.

Le planning général d'entretien des ouvrages et réseaux est disponible auprès de Laëticia Borrás, responsable du service des eaux, au 03 86 92 48 22. Pour votre information, Joigny infos publiera, chaque mois, la liste des rues concernées.

En fonction d'aléas techniques ou climatiques, ce planning pourra être modifié.

Ainsi, au mois de février, l'entreprise interviendra, rive gauche, dans les rues suivantes : Albert Garnier, Aristide Briand, Valentin Privé, des Combattants d'Outre-mer, de la Liberté, des Sœurs Lecoq, de la Vigie, du Onze Novembre, chemin de la Petite Ile, quais de la Butte et du Port au Bois, allées de la Sabotée et du Chapeau, avenues de Sully et de Sully prolongée, impasse Véderine et routes de Montargis et de Chamvres.

Sophie Krantz,  
Adjointe au maire déléguée à l'environnement



# Finances

## La médiathèque : à vous de juger



**C**hacun connaît le bâtiment municipal du XVIII<sup>e</sup> siècle situé place du Général Valet, dans notre ville, qui longtemps abrita l'hôtel de ville avant de devenir la bibliothèque municipale.

C'est un bâtiment majestueux, en partie classé aux monuments historiques, d'une superficie totale de 1 200 m<sup>2</sup>.

Ceux qui le fréquentent savent notamment que, doté d'un magnifique escalier central, il présente de très beaux avantages, mais qu'il n'est nullement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ceux qui y travaillent, -nos agents municipaux- en connaissent mieux que quiconque ses défauts, pour passer leur temps à positionner des bassines et des seaux quand la pluie s'abat sur Joigny et que la toiture révèle ses faiblesses, ou pour essayer d'avoir un peu de chaleur dans un bâtiment qui n'a qu'une très piètre performance énergétique.

Ceux qui, enfin, parce qu'ils voyagent ailleurs en France, pouvant comparer notre bibliothèque à celle des villes de même taille, savent aussi que la bibliothèque municipale de Joigny n'est plus du tout dans l'air du temps. Un exemple : parce que notre bibliothèque a raté le tournant des nouvelles technologies, les postes informatiques sont rares, ce qui se ressent sur sa fréquentation. Les plus jeunes, les étudiants, préfèrent trouver d'autres lieux d'études, de travail et de réflexion que notre bibliothèque.

### Après étude, deux options

C'est parce que nous sommes conscients de toutes ces faiblesses que nous avons décidé d'y engager des travaux. Nous avons donc deux solutions :

1. Nous contenter de mener les travaux structurels sur ce bâtiment, pour le mettre aux normes.
2. Nous lancer dans un réaménagement plus profond. Nous avons étudié les deux options.

**Première option** : ne faire que le minimum requis par la loi et par les travaux courants de maintenance de ce bâtiment. Quelle est la nature de ces travaux ?

- La mise en place d'un ascenseur extérieur et d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite.
- La réfection des toitures présentant des désordres, qui n'a pas été réalisée depuis de nombreuses décennies.
- Le changement des menuiseries vétustes et des reprises de maçonnerie.

La totalité de ces travaux obligatoires représente environ 300 000 € HT minimum. S'ils avaient été faits séparément d'un projet plus global, bien qu'obligatoires, ils n'auraient été subventionnés ni par l'Europe, ni par l'Etat, ni par le conseil régional. Ils auraient donc été entièrement à la charge de la ville de Joigny.

Notons que ces travaux nécessaires n'auraient pas pour autant résolu le problème de fonctionnalité des locaux actuels puisqu'il s'agissait uniquement de travaux "curatifs" et de conservation du patrimoine bâti (clos et couvert). ●●●



# Finances

...Deuxième option : travailler à une refonte plus complète de ce lieu culturel, qui englobe à la fois les travaux obligatoires et ferait de cet espace un lieu de culture digne de notre temps. Le coût de cette option est de : 1 734 000 € HT.

S'agissant d'un projet plus global, de la création d'une ludothèque, du rapatriement de la cd-thèque et de la vidéothèque, de la création d'une salle d'expositions et d'une salle de pratique d'art plastique, des possibilités de subventions se sont ouvertes.

Comme j'ai déjà pu l'écrire, l'Europe, l'Etat, la région, le département, la communauté de communes ont accepté de financer ce nouvel outil, nous permettant d'atteindre près de 80 % de subventions, la limite maximale légale, un taux que l'on ne parvient plus qu'à atteindre de façon exceptionnelle. Il restera donc à la charge de la ville 371 682 €.

Au final, nous avons d'un côté un coût résiduel pour la ville de 300 000 €, mais sans aucune modification apporté à ce lieu et, de l'autre, un coût pour la ville de 371 000 €, mais avec une refonte totale de cet espace.

Nous avons effectivement choisi la deuxième option, parce que l'on sait bien que les subventions qui sont accessibles un temps peuvent disparaître ensuite. Cela nous a semblé être de bonne gestion, Joigny a si souvent laissé passer les possibilités de financements croisés. ■

Nicolas Soret

Adjoint au maire délégué à la culture et aux finances  
Président de la communauté de communes du Jovinien

## Investissement : les grandes arêtes du budget 2013

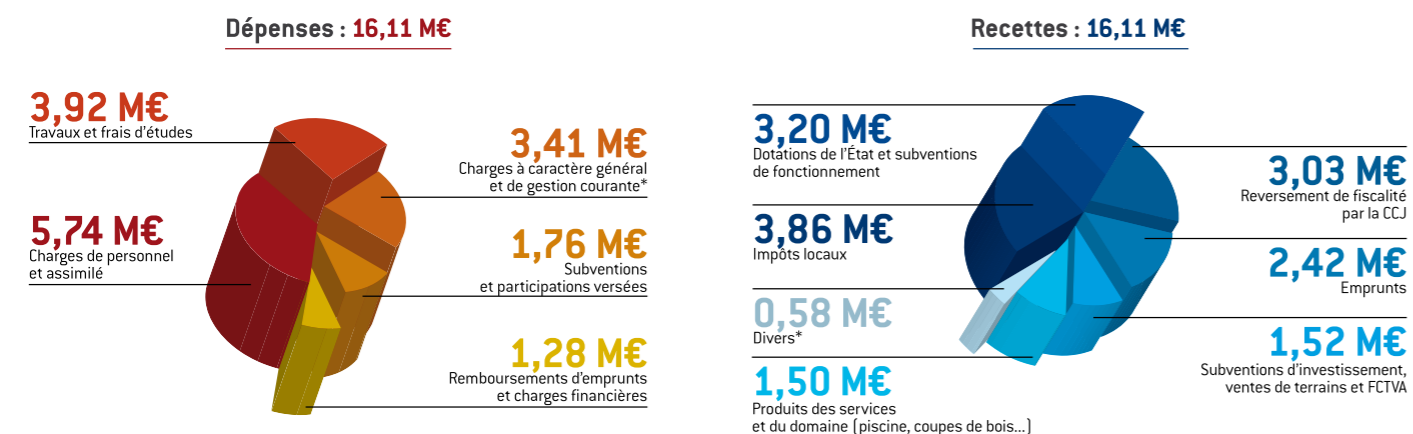
Le 19 décembre 2012, la ville de Joigny a voté son budget pour l'année 2013. Je souhaite vous présenter les grands dossiers d'investissement. Au total, la ville de Joigny investira pour 6 600 000 €.

Principal poste de dépense d'investissement, la requalification de l'ancien site militaire et l'ensemble des mesures qui y sont associées dans le CRSD, pèsent à eux-seuls 2 683 573 € pour 2013.

Cette dépense importante est notamment liée, comme j'ai pu l'expliquer le mois dernier, à l'investissement rendu obligatoire sur l'ex 28<sup>e</sup>-Groupe géographique par la signature du contrat de redynamisation du site de Défense (CRSD).

Mais, au-delà de l'ancien site militaire, la ville continue à investir, et heureusement !

### Le budget primitif de 2013



\* Énergie, électricité, combustible, transports urbains, entretien de la voirie et des bâtiments, assurances, animations...

\* Droits de mutations, taxe sur l'électricité...

# Finances

Ainsi, 450 000 € seront dévolus à des travaux de voirie et de réfection de trottoirs, auxquels s'ajoutent les 200 000 € que la communauté de communes du Jovinien consacra à notre ville pour sa chaussée.

60 000 € seront consacrés à l'éclairage public pour poursuivre le plan de rénovation de la ville, cet investissement étant en partie rendu possible par les économies d'énergie réalisées grâce à l'extinction de l'éclairage public, la nuit, dans certains quartiers résidentiels.

Les écoles ne seront pas en reste cette année puisque 234 000 € y seront investis. Sont notamment concernées l'école Kergomard à travers la réfection du préau et de la toiture, ainsi que l'école de La Madeleine avec la réfection des sanitaires. Un sol souple et des jeux de plein-air seront également installés à l'école Garnier.

Mais il est un poste de dépense sur lequel je souhaite attirer l'attention : c'est celui des dépenses obligatoires pour l'entretien de notre bâti. 424 000 € seront consentis pour la mise en sécurité des bâtiments communaux (alarmes, protection incendie), pour la réfection du mur de soutènement de la cité administrative dont une partie s'est effondrée en 2012, pour les aménagements pour les

personnes à mobilité réduite pour respecter la loi, pour les travaux d'urgence dans les monuments culturels classés, pour des mises aux normes électriques, sans oublier des travaux sur l'aérodrome exigés par la direction générale de l'aviation civile. C'est un poste important pour pallier des manques en investissement de toute la décennie passée. Certaines mises aux normes auraient dû être faites depuis le début des années 1990...

La ville de Joigny, forte du désendettement opéré depuis 2008, continue donc à investir, pour le bien de tous. ■

Nicolas Soret

Adjoint au maire délégué aux finances  
Président de la communauté de communes du Jovinien

### Documents budgétaires - ratios

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, les documents budgétaires sont mis à la disposition du public. Ils sont consultables à la mairie - service comptabilité.

Les ratios portant sur la situation financière de la commune pour l'exercice 2013 sont les suivants (population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 - 10 676 habitants - chiffre INSEE) :

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1 047 €

Produit des impositions directes / population : 359 €

Recettes réelles de fonctionnement / population : 1 130 €

Dépenses d'équipement brut / population : 269 €

Encours de la dette / population : 808 €

Dotation globale de fonctionnement / population : 189 €

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 0,51

Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 1

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 0,33

Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 0,71

## Révision générale du PLU

Le PADD présenté au public mercredi 13 février



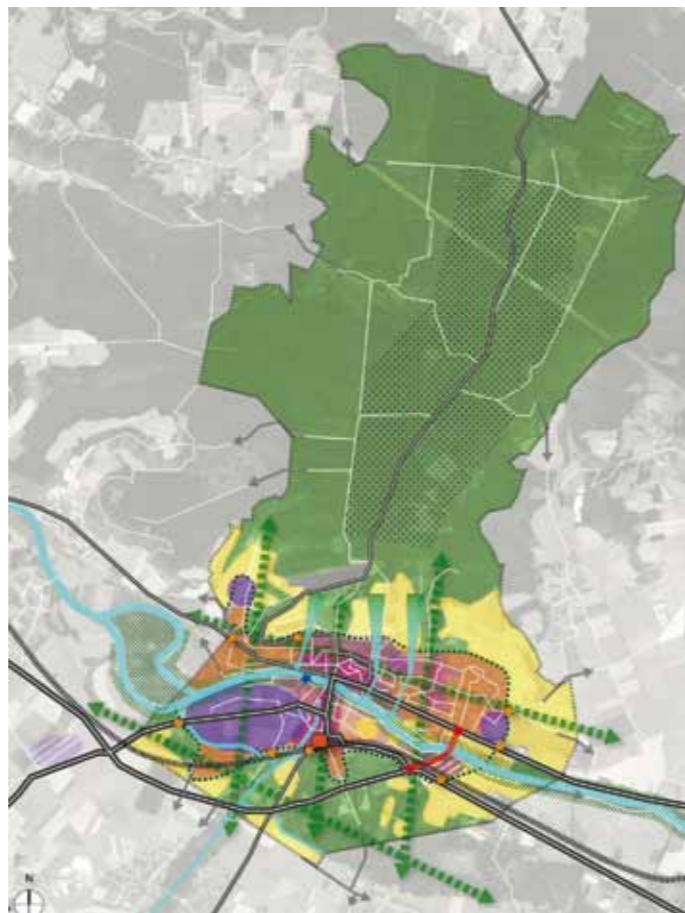
Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est la pièce maîtresse du plan local d'urbanisme. Ce document a pour but de présenter le projet de ville pour les 10 à 15 années à venir. Il détermine ainsi

les orientations générales d'aménagement en termes d'habitat, de transports, d'économie, d'environnement et d'équipements.

Le PADD pour Joigny fait suite à l'élaboration d'un diagnostic faisant état des forces et faiblesses de notre territoire et des enjeux qui en découlent. Ce premier document, inspiration du PADD, s'est co-construit ces derniers mois avec l'aide des citoyens, acteurs socioprofessionnels et experts.

Le projet de développement sera soumis au public à travers la distribution d'une brochure informative dans le Joigny infos du mois prochain et la mise en place d'une exposition mais n'hésitez pas à venir le découvrir, présenté par une agence d'urbanisme et les élus municipaux, le **mercredi 13 février 2013 à 18h30 à l'hôtel de ville.** ■

Yves Genty  
Adjoint au maire délégué à l'urbanisme



## Vivre à Joigny

### Deux conciliateurs de justice à votre service

Vous êtes en litige avec un particulier ou un professionnel. Appels téléphoniques, échanges de courriers mais la situation n'évolue pas.

Une suggestion : rencontrez le conciliateur de justice. Il intervient dans de nombreux domaines : litiges de voisinage (mitoyenneté, plantations, bruits, etc.), entre propriétaire et locataire, litiges de consommation, malfaçons, problèmes de copropriété, recouvrement d'une somme d'argent...

En revanche, le conciliateur de justice ne peut intervenir

dans les litiges avec l'administration (Etat ou collectivités territoriales), ceux relatifs aux affaires d'état-civil et familiales et les conflits concernant le droit du travail.

Vous souhaitez évoquer un dossier ou obtenir des informations complémentaires sur la conciliation, deux conciliateurs de justice sont à votre disposition à la mairie de Joigny où ils tiennent une permanence le premier jeudi et le troisième mercredi du mois, respectivement de 10h à 12h et de 9h à 12h. Elles sont précisées chaque mois en page 2 "infos pratiques" de votre Joigny infos. ■

## Vivre à Joigny

### Démocratie de proximité

Des référents de quartiers très engagés



La dernière réunion inter-quartiers de l'année 2012 a eu lieu le mardi 11 décembre à la halle aux grains. Cette rencontre, à laquelle tous les référents étaient conviés, a été l'occasion de faire le point des actions menées.

La révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) a été le gros dossier de l'année. Les référents "PLU" des trois quartiers (Anthony Guérin, Richard Zeiger et Anne Souchet) ont participé à des ateliers les 27 et 28 juin : "déplacement, environnement" et "économie et composition urbaine". Puis, tous les référents ont été conviés pour une réflexion et un dialogue. Ils ont donc pu donner leur avis sur l'avenir de Joigny.

La fête des voisins a remporté un beau succès avec plus de treize lieux recensés dans toute la ville le vendredi 1<sup>er</sup> juin. L'opération "graff" sur les transformateurs électriques, engagée en 2011, s'est poursuivie avec plusieurs nouveaux sites comme par exemple boulevards du Nord et Lesire Lacam. Elle s'achèvera en juin 2013. Enfin, de nouvelles illuminations de Noël, plus économiques, ont été achetées et installées rue Gabriel Cortel.

D'autres projets, lancés en 2012, verront le jour en 2013. Il s'agit de l'installation de l'arboretum au parc du Chapeau, en cours de création par des élèves de l'EREA, la restauration du lavoir près du boulevard Lesire Lacam, la réfection du tunnel de la gare SNCF... La fête des voisins sera bien évidemment reconduite.

#### Qu'est-ce qu'un référent de quartier ?

C'est une personne bénévole et résidant à Joigny dans l'un des trois quartiers définis : ouest, est et rive gauche. Il connaît bien son quartier et entretient des relations privilégiées avec les personnes qui y vivent.

Il recense leurs informations et leurs remarques. Le référent de quartier doit faire preuve de bonne volonté et de civisme. Il représente au mieux les intérêts et les attentes de tous. A chaque fois qu'il possède suffisamment d'informations, il s'adresse directement à la coordinatrice de quartier qui est le point de convergence de tous les référents.

Merci à tous les référents, engagés dans la démocratie de proximité depuis 2010 pour la plupart. La démocratie de proximité a un bel avenir à Joigny. ■

Yann Chandivert  
Adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité



La fête des voisins, moment de partage et de bien vivre ensemble, sera reconduite en 2013

## L'Opéra à votre porte - 3<sup>e</sup> opération, jeudi 28 mars !



### DON GIOVANNI

LIVRET : Lorenzo da Ponte  
MUSIQUE : Wolfgang Amadeus Mozart  
DIRECTION MUSICALE : Gérard Korsten  
MISE EN SCÈNE : Jean-Yves Ruf  
CHAMBER ORCHESTRA OF EUROPE  
CHŒUR DE L'OPERA DE DIJON

Créé d'abord à Prague en 1787, Don Giovanni est repris à Vienne l'année suivante, et comme le veut l'époque, Mozart remanie certains rôles en fonction des nouveaux chanteurs. C'est la première version, celle de Prague, sans aucun des ajouts ou suppressions de Vienne, que Jean-Yves Ruf et Gérard Korsten ont choisi d'offrir à Dijon. Cette production sera également celle du grand retour en fosse du Chamber Orchestra of Europe.

C'est cette œuvre majeure que la ville de Joigny a choisi de proposer dans le cadre de "l'Opéra à votre porte", permettant aux amateurs de bénéficier de cette belle opportunité. Le transport est cette fois-ci complètement pris en charge par la ville de Joigny.

### Attention :

Réservation obligatoire à l'office de tourisme - 03 86 62 11 05  
Prix des places : 56, 47, et 29 €. - nombre de places limité  
Pour plus d'informations : [www.opera-dijon.fr](http://www.opera-dijon.fr)  
Départ à 16h30 le 28 mars devant la mairie de Joigny.  
Exceptionnellement, visite des coulisses avant le spectacle. Retour vers 1h30 du matin.

Faut-il présenter "l'opéra des opéras", le mythe lyrique par excellence ? Cette dernière journée avant l'enfer d'un séducteur qui se jette dans une course aux plaisirs et à l'abîme avec la rage du désespoir et du blasphème a fait couler beaucoup d'encre sans en épuiser toutes les richesses.

Mozart, en signant là l'une de ses partitions les plus extraordinaires et bouleversantes, mêlant, avec une intelligence et une maîtrise confondante, le drame et l'humour le plus bouffe, donnait à l'humanité un chef-d'œuvre qui n'a cessé depuis de la fasciner et de l'interroger. Chaque époque y a vu ses propres obsessions, tirant, tantôt vers le tragique tantôt vers la farce, un opéra qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

## L'heure du conte, le premier samedi de chaque mois

Le premier samedi de chaque mois, les amateurs d'histoires, grands ou petits, sont particulièrement les bienvenus à la bibliothèque de La Madeleine.

En effet, les bibliothécaires leur proposent des histoires... autour de thèmes chaque fois différents. Ce sont des histoires qui font rêver, sourire, rire... ou simplement se régaler d'être là et de découvrir des univers étonnants. "L'heure du conte", ce n'est pas seulement venir "écouter" des textes. C'est un moment privilégié qui permet un véritable échange, une initiation au monde de l'image, une ouverture vers d'autres cultures et le plaisir d'entendre ensemble ces histoires.

Parents, grands-parents, souvent, accompagnent les enfants pour participer à ce moment convivial. Le monde inépuisable des livres leur est ouvert !

Ensuite, rien de plus agréable et facile de prolonger ces lectures à la maison et de se les offrir comme des cadeaux précieux ! Qui n'a pas gardé le souvenir d'une histoire particulièrement marquante reçue dans son enfance ! Qu'on se le dise : venir à la bibliothèque c'est toujours un moment sympa où l'on découvre mille choses !

### Prochains rendez-vous :

- samedi 2 février : Histoires tirées du chapeau
- samedi 2 mars : L'art dans tous ses états

Bibliothèque de La Madeleine  
Place Colette - tél. 03 86 62 13 19  
Ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h,  
mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h



## Exposition : André Merlange

### Découvertes archéologiques dans la vallée de l'Yonne

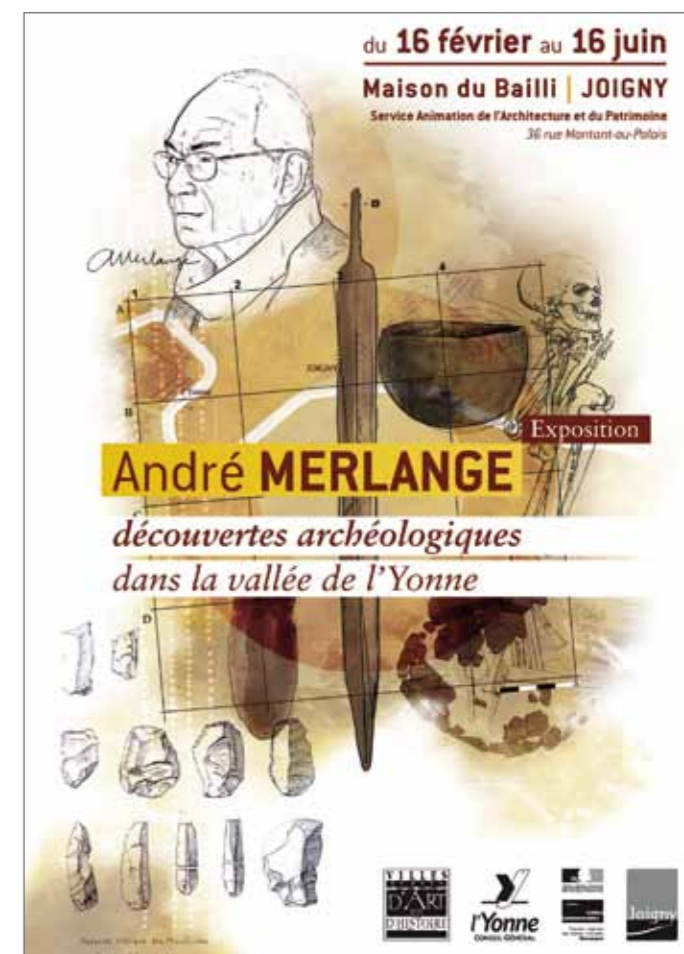
Le Père André Merlange, disparu en décembre 2010, laisse le souvenir d'un homme curieux des arts, de la vie et des hommes. Tout d'abord restaurateur d'œuvres d'art autodidacte, ses goûts pour l'histoire naturelle et l'anthropologie le menèrent à l'archéologie. Des passions et des connaissances, qu'il mettra à profit dans les fouilles, comme la technique, inédite à l'époque, de solidifier et d'extraire d'un seul bloc un squelette et le sol sur lequel il repose.

À la fin des années 1950, l'exploitation des sablières mène à la mise au jour mais aussi à la destruction massive de sites archéologiques. En sauvetage, André Merlange a ainsi réalisé et encouragé de nombreuses fouilles entre Auxerre et Sens, aboutissant à des découvertes majeures pour la connaissance de l'occupation de la vallée de l'Yonne du néolithique au Moyen-Âge.

À la lumière d'archives et d'objets retrouvés de Gurgy à Joigny, l'exposition reprendra les plus belles découvertes de l'archéologue, mettant en lumière la vie de nos ancêtres mais aussi les méthodes de fouilles et d'analyse du matériel retrouvé.

Conçue de manière pédagogique, l'exposition permettra aux petits comme aux grands d'apprendre, tout en s'amusant.

Renseignements à l'office de tourisme  
Tél. 03 86 62 11 05 - [www.joigny-tourisme.com](http://www.joigny-tourisme.com)



## Collections municipales

La toile : "Orphée charmant les animaux", appartenant aux collections municipales, a été prêtée par la ville, au musée départemental de Flandre à Cassel [59] pour la très belle exposition "Marguerite Yourcenar et la peinture flamande" du 13 octobre 2012 au 27 janvier 2013.

À cette occasion, le tableau exécuté par le peintre Roelandt Savery et daté du début du XVII<sup>e</sup> siècle, fut restauré gracieusement par le conseil général du Nord.

Crédit photo : musée départemental de Flandre.



## Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

### Petite leçon d'amateurisme

N°9 de ce périodique d'opposition si avare de projets et de propositions, page 3. Le coup est rude. Les boîtes aux lettres s'esclaffent. Effroi et panique dans les rangs de votre municipalité en ce mois de novembre 2012. Une fois de plus, vous, Jovinien, allez mettre la main au portefeuille pour palier notre manque de vigilance, l'amateurisme de nos maîtres d'œuvre : la rampe d'accès du parking de la gare de Joigny ne répond pas à la norme accessibilité !

Dans cet article, sur un ton docte et sentencieux, croquis, photos et loi à l'appui, l'auteur nous démontre très géométriquement qu'une dénivelée de 1,35 m sur une longueur de 27 m engendre une pente de 5 %, justifiant ainsi son émoi devant cette rampe scandaleusement démunie de palier de repos.

Branle-bas de combat, vérifications : le plan de récolement

du parking, confirmé par nos mesures et un courrier de notre maître d'œuvre, indique que la dénivelée entre la base de la rampe et le haut de celle-ci n'est que de 94 cm pour une longueur de 23,90 m, soit une pente inférieure à 4 %, donc parfaitement admissible sans palier de repos. Ouf ! L'auteur n'a donc pas pris ses mesures au bon endroit, négligeant la pente de 46 cm du terrain naturel entre les deux extrémités de la rampe. Notre maître d'œuvre écrit : "Il aurait été plus judicieux pour l'auteur de faire ses mesures à partir de la base de la rampe, et d'éviter ainsi de faire preuve d'un certain amateurisme".

Le manque de sérieux de l'information chez nos opposants laisse pantois. Mais, bonnes pâtes, nous sommes prêts à distiller en amateurs, bien entendu, quelques notions élémentaires de topographie.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - [majorite.joigny.over-blog.com](http://majorite.joigny.over-blog.com)

## Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

### Une médiathèque en or

L'YR du 2 janvier relate la mue de la bibliothèque en médiathèque qui, nous dit-on, sera ouverte au public début 2014. Curieux non !... Serait-elle électorale ?

Dans le Joigny infos de janvier 2006 on pouvait lire sous la plume du maire actuel : "Joigny possédait déjà la rue piétonne la plus chère de France, elle va pouvoir se prévaloir d'un escalier en or dans le château des Gondi et ce grâce aux votes des conseillers de droite sur proposition du maire UMP. La note se montera à 2 500 000 € (près de 1,7 milliard de nos anciens centimes)... Au moment où les plus modestes de nos concitoyens s'inscrivent, en un nombre jamais atteint jusqu'ici, auprès des associations caritatives qui distribuent "un peu de pain et de chaleur", les élus de gauche estiment indécentes les sommes engagées pour ce projet pharaonique".

Rappelons que "l'escalier en or" n'a jamais été construit et les "dépenses indécentes" jamais engagées.

Aujourd'hui nous disons : "Joigny va pouvoir se prévaloir d'une médiathèque en or dans la vieille ville et ce grâce aux votes des conseillers de gauche sur proposition du maire socialiste. La note se montera à 2 500 000 € (près de 1,7 milliard de nos anciens centimes)... Au moment où les plus modestes de nos concitoyens s'inscrivent, en un nombre jamais atteint jusqu'ici, auprès des associations caritatives qui distribuent "un peu de pain et de chaleur", DDJ estime indécentes les sommes engagées pour ce projet pharaonique".

Nous ne sommes pas opposés à la restructuration de l'ensemble bibliothèque/médiathèque mais nous nous élevons contre le projet irréaliste tel qu'il est engagé.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

## Liste "L'union de Joigny"

### Les investissements 2013

La majorité municipale a voté son budget sans nos voix, nos valeurs étant une fois de plus différentes ! En effet, bien qu'en accord notamment sur la réfection de la voirie et des trottoirs, des écoles et certaines lignes budgétaires comme par exemple les 90 000 € de mobilier urbain, nous sommes en opposition avec la façon dont cet argent va être dépensé sans aucune concertation de la part des élus de la majorité... que devient leur démocratie participative ?

Quant aux travaux de la médiathèque, malheureusement en cours, il faut rappeler que, même si la participation de la ville est de 400 000 €, le projet dépasse les 2 millions d'euros... subventionnés... par le contribuable ! Ces subventions vont à l'opposé du désendettement de la France réclamé par tous !

Le réaménagement du camping... 120 000 €... dont 50 000 €

pour la création de l'accueil et d'une épicerie. Ne pouvait-on pas demander à un épicier jovinien d'organiser une livraison ? Cela aurait sûrement coûté moins cher et favorisé le commerce local. De même pour remplir le camping, il faut trouver des "bons plans" pour les touristes et les faire connaître. Notre offre doit être ludique et originale, la création d'une épicerie ne fera pas affluer les touristes ! Organisons plutôt au camping un séjour "spécial familles" pour les vacances avec des ateliers nature pour les enfants (découverte de la faune et de la flore), ateliers cuisine bourguignonne avec dégustation le soir. Investissons dans des "mobile homes", réaménageons l'aire de pique-nique jouxtant le camping et améliorons l'entrée, ce sera déjà un bon début ! Des idées oui, mais elles doivent être audacieuses pour l'avenir de Joigny!

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

## USJ football : un début de saison prometteur

Avec son école de football en plein essor, un travail sérieux au niveau de la préformation, une formation qui confirme un beau parcours en Gambardella et ses trois équipes seniors qui progressent tous les week-ends, le début de saison de la section football de l'USJ est prometteur.

L'école de football, labellisée depuis 2009, représente 120 jeunes footballeurs de 6 à 12 ans et 14 éducateurs présents la semaine et tous les samedis. Les jeunes suivent une planification claire afin d'assurer une continuité dans leur formation. Les débutants (U9) sont intraitables sur tous les plateaux avec un accent mis sur le comportement extra-sportif. Les U11 montrent un réel potentiel avec beaucoup de qualités techniques. Pour preuve, ils ont déjà réalisé deux finales lors de leurs deux premiers tournois en salle à Appoigny et à Romainville. Les deux équipes U13 ont décroché une qualification au plus haut niveau départemental et n'ont connu aucune défaite pour la réserve. Ces succès ont permis l'arrivée de nouveaux joueurs et donc la création d'une troisième équipe afin que tous puissent jouer tous les week-ends. Les résultats passent dans toutes ces catégories après le travail éducatif. Depuis cette saison, la section intervient chaque semaine auprès des élèves de 6<sup>e</sup> du collège Saint-Jacques.

Les adolescents, les U15 ont réalisé des brassages intéressants et se montrent très ambitieux pour le championnat départemental et la coupe de l'Yonne. Les U18 A et B, après des brassages en dents de scie, ont réalisé un parcours exceptionnel en coupe nationale des moins de 19 ans (la coupe Gambardella).

En effet, après avoir éliminé tour à tour Migennes, le stade Auxerre, Cosne-sur-Loire et Quetigny, ils furent le dernier représentant icaunais (outre l'AJA) encore présent lors des 128<sup>e</sup>. L'aventure s'est terminée face aux Mureaux, une équipe des Yvelines, deux divisions supérieures, sur le score de 2 à 0.

Les seniors sont tous dans le bon wagon. L'équipe C est en tête de son championnat avec un match d'avance sur ses poursuivants. Elle s'appuie sur un collectif à toutes épreuves et la meilleure défense de son groupe.

L'équipe réserve est cinquième avec seulement deux défaites au compteur et deux matches en retard. Les ambitions sont intactes avec un mois de janvier déjà déterminant pour la suite de la saison.

L'équipe première, meilleure défense, a fait un début de saison honorable mais toujours encourageant avec une première place anecdotique vu le nombre de matches. Fait rare pour une promotion de ligue, elle est toujours en course en coupe de Bourgogne. En 16<sup>e</sup> de finale, elle a reçu la réserve de Dijon (DFCO) qui évolue en CFA2, soit trois niveaux au-dessus, le 27 janvier dernier.

L'USJ football combine formation et ambition à travers une certaine rigueur récompensée actuellement par une première place régionale au classement du fairplay. Cette recherche d'excellence sur les comportements sur et en dehors du terrain se fait dans un climat de confiance et de convivialité à l'image de notre nouvelle équipe féminine senior qui respire la joie ! ■

Jimmy Deghal,  
responsable technique de l'US Joigny football



Les U 19 Gambardella  
Décembre 2012

## L'agenda sportif

**Basket** - salle omnisports - équipe féminine : USJ / CT Etang/Curgy le 17 février - équipe masculine : USJ / CS Autun le 3 février • **Football** - stade de La Madeleine - USJ / Nevers le 10 février • **Volley** - gymnase du collège Marie Noël - USJ / Chenôve le 2 février à 18h30



# Les rendez-vous

## Conférences - projections - débats

**Verlaine, poète de la duplicité** de Pierre Couranjou "Promenade" dans l'œuvre de Verlaine. Étude de textes très connus de ce poète complexe, grand artisan de la forme, "naïf aux cent replis", dont l'œuvre protéiforme, souvent prise à contre-sens, est marquée par une duplicité essentielle. Cette duplicité voisine avec un lyrisme original et authentique qui, partant du banal, le sublime et le transcende. - UTJ - mercredi 13 février - 20h30 - Halle aux grains

**Notre-Dame-des-Luttes** - documentaire de Jean-François Castell - C3V-maison citoyenne - débat : Ce sont ces enjeux, écologiques tout autant qu'économiques, que nous questionnerons au regard également de projets de bétonnage dans l'Yonne - mercredi 13 février - 19h45 - salle Claude Debussy



**Le grand retournement** - film de Gérard Mordillat - C3V-maison citoyenne et Attac 89 - débat : Crise financière et conscience citoyenne - jeudi 28 février - 19h30 - salle Claude Debussy

## Expositions

**Patchwork** de Michèle Ploué à l'office de tourisme jusqu'au 15 février - tél. 03 86 62 11 05

**Atelier de Prinsac** - 1 rue des Moines - ouvert le samedi 9 février de 10h à 12h et de 14h à 19h ou sur RDV tél. 06 62 10 52 71

**0 2 Z' arts, pinceau et burin** - cours d'arts plastiques, dès 7 ans, de linogravure, de gravure et de ciselure sur métal 61 rue G. Cortel - du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV - tél. 03 58 44 03 76

**Maison Cantoisel** - 32 rue Montant au Palais - fermée au mois de février - tél. 03 86 62 08 65

## A noter aussi

**Super loto** - Rotary club de Joigny - dimanche 10 février 14h30 (ouverture des portes à partir de 13h) - salons de l'hôtel de ville.

**19<sup>e</sup> bourse d'échanges motos** - moto club "Les vieilles branches" - dimanche 13 février - halle du marché et ses abords de 5h à 19h

**Forum des métiers** - clubs services avec la participation des collèges de Joigny et de Migennes - vendredi 15 février de 8h30 à 12h30 - salons de l'hôtel de ville

**Collecte de sang** - mercredi 20 février de 8h15 à 12h15 place du 1<sup>er</sup> RVY - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

**Festival de diaporamas** - atelier photo de l'ACEJ - "Salers" de Guy Pasquet - "Jacques (Brel)" de Henriette et Jean-François Bercot - "Mon pays, le Myamar" et "Essaouira" de Christian Babillon, "La" de Rose-Marie Henry - "Parc" de Denis Lorain - "Entre" de Michel Abraham - vendredi 22 février à 20h30 et dimanche 24 février à 14h30 - salle Claude Debussy

## Soirées dansantes

**Dîner dansant** avec Top Orchestra et Janick Soulier Les Joyeux Maillotins - buffet de la mer - réservation 03 86 91 95 74 - présentation du programme 2013 de l'association - spectacle de magie pendant le repas samedi 2 février - 20h - salons de l'hôtel de ville

**Soirée dansante** avec l'orchestre Alain Régnauld Rotary club de Joigny - samedi 9 février - 21h - salons de l'hôtel de ville

## Cinéma - salle Claude Debussy - les mardis et samedis

Programme sur le répondeur cinéma - 03 86 62 43 85, à l'office de tourisme - tél. 03 86 62 11 05, sur les sites internet [www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr) (rubrique temps libre/cinéma) et [www.joigny-tourisme.com](http://www.joigny-tourisme.com) (rubrique agenda)